

Collectif Réparez

Le 15 octobre 2025

Lettre et requête adressées au Pape Léon XIV au sujet de la Famille Saint-Jean

Propos

Le collectif Réparez composé d'anciens membres des trois congrégations de la Famille Saint-Jean, dénonce un système d'emprise spirituelle, morale et sexuelle mis en place par le père Marie-Dominique Philippe et qui se perpétue aujourd'hui.

Nous témoignons d'années d'endoctrinement et d'un véritable détournement de l'Évangile. Nous témoignons de violences psychiques et physiques. Nous constatons que certains mécanismes d'emprise demeurent aujourd'hui au sein de la Famille Saint-Jean qui garde des fonctionnements proches de ceux d'une secte, et qui en conséquence reste une menace pour ses 700 membres et pour les fidèles.

Outre les abus spirituels et les violences sexuelles qui sont parfois encore minimisés ou niés, les droits civils et religieux des victimes de Saint-Jean ont été bafoués (cotisations sociales, héritages, réinsertion).

Nous estimons que les autorités ecclésiales, notamment l'évêque d'Autun, n'agissent pas et protègent le système hérité du père Marie-Dominique Philippe o.p. Les communautés dissidentes Stella Matutina et Verbum Spei, issues de Saint-Jean, perpétuent les mêmes dérives.

Le collectif Réparez demande au Saint-Père la décharge de Monseigneur Benoît Rivière, l'indemnisation des victimes, un audit complet de chaque institut, la libération des vœux prononcés sous emprise et, si nécessaire, la dissolution de la Famille Saint-Jean et des communautés dissidentes issues de Saint-Jean.

Notre lettre éclaire cette présentation et se conclue par notre requête.

Filialement, Les membres du collectif Réparez

Collectif Réparez Personnes victimes de la Famille Saint-Jean

Très Saint-Père,

Le collectif *Réparez*, né en septembre 2023, rassemble d'anciens religieux et religieuses issus des trois congrégations de la « Famille Saint-Jean » : Frères, Sœurs Contemplatives et Sœurs Apostoliques. Nous avons été victimes d'abus au sein de nos communautés : emprise spirituelle et morale, agressions sexuelles et viols. Nous attirons l'attention sur les dérives de la Famille Saint-Jean, nous demandons réparation pour les préjudices subis et nous espérons une prise de conscience et une intervention appropriée de la part de l'Église.

Nous ne sommes affiliés à aucun mouvement idéologique ou politique dans ou hors de l'Église catholique.

Notre expérience dans la Famille Saint-Jean : emprise et abus

La Communauté des Frères de Saint-Jean a été fondée en 1975 par le père Marie-Dominique Philippe o.p. qui avait pourtant déjà fait l'objet d'une condamnation par le Saint-Office en 1957. Plusieurs enquêtes journalistiques et historiques ainsi qu'un rapport¹ des Frères de Saint-Jean ont révélé le système d'emprise et d'abus spirituels et sexuels que le père Philippe, à l'instar de son frère le père Thomas Philippe o.p., cofondateur de l'Arche, avait mis en place. De très nombreuses condamnations canoniques de cadres et de membres de la Congrégation des Frères de Saint-Jean montrent l'étendue de cette emprise et des dérives en son sein².

Nous avons tous été victimes de ce système d'emprise. Pendant des années, nous avons été endoctrinés par le père Philippe et par les membres de son premier cercle. Nous avons cru que l'enseignement du fondateur exprimait la quintessence de l'enseignement catholique et, privés de la faculté de juger et de prendre la responsabilité de nos vies, nous l'avons suivi et adulé. Au nom de la fidélité au père Philippe, nous avons renoncé au bon sens le plus élémentaire et avons été pris dans une spirale de mensonges et de violences.

La souffrance que nous avons vécue, les violences morales et sexuelles que nous avons subies nous ont conduits au bout de nos forces. Cette douleur nous a sauvés. Chacun de nous a dû faire un chemin solitaire pour prendre conscience de la gravité des abus et s'éloigner de sa communauté.

Dès que nous avons émis des doutes ou dénoncé les abus (notamment sexuels), nous avons été ostracisés et suspectés. Les autorités ecclésiales auxquelles nous nous sommes adressés ont le plus souvent ignoré nos appels. Parfois elles nous ont écoutés, mais leurs rares

¹ Comprendre et guérir. Origines et analyses des abus dans la famille Saint-Jean, par la commission interdisciplinaire des Frères de Saint-Jean, juin 2023. Ce rapport de 826 pages est consultable sur le site internet des Frères de Saint-Jean. https://freres-saint-jean.org/2023/06/26/sortie-du-rapport-comprendre-et-guerir.

https://freres-saint-jean.org/wp-content/uploads/sites/2/2023/06/Comprendre_et_Guerir_Juin_2023.pdf

Ce document établit que le fondateur de la communauté et 72 frères (sur 871) – dont huit formateurs – ont commis des « abus » sur au moins 167 victimes, majoritairement des femmes. Un chiffre probablement sous-estimé, reconnaissent les auteurs du rapport.

Se rapporter aussi à TANGI CAVALIN, *L'affaire*. *Les Dominicains face au scandale des frères Philippe*, Cerf, janvier 2023. ² Plusieurs condamnations par les tribunaux civils ont aussi eu lieu.

avertissements ou sanctions n'ont pas été pris en considération, ont même été combattus parfois par les responsables de Saint-Jean.

Pour chacun de nous, c'est après avoir quitté la Famille Saint-Jean, et en relisant ce que nous avions vécu, que nous avons réalisé la gravité de tout ce qui s'y produisait. Saint-Jean fonctionne à bien des égards comme une secte dont on ne peut sortir de l'emprise qu'au prix d'un cheminement personnel très douloureux. Saint-Jean constitue une menace pour la santé mentale, physique et spirituelle des frères et sœurs, mais aussi des fidèles.

Outre les violences psychologiques, physiques et sexuelles que nous avons subies au sein de Saint-Jean, plusieurs d'entre nous se sont retrouvés démunis au moment de quitter. C'est notamment le cas pour de nombreuses anciennes sœurs. Nous avons découvert que nos droits civils et religieux n'avaient pas été respectés pendant des années : non-paiement des cotisations sociales, captations et détournements d'héritages au mépris de la loi, refus de fournir une aide au retour à la vie civile. Tous, nous sommes absorbés par l'effort que requiert notre nouvelle vie : recherche de travail, de logement, travail thérapeutique, réinsertion dans la vie civile. Ce parcours est long et douloureux, particulièrement pour celles et ceux d'entre nous qui ont été victimes d'abus et d'agressions sexuelles

Une situation qui perdure

Nous estimons que la Famille Saint-Jean perpétue le système d'emprise et de déshumanisation mis en place par le père Philippe. En effet, ces mécanismes et la doxa mis en place par celuici constituent encore les ressorts profonds – même si parfois inconscients – de Saint-Jean qui, dans un document interne récent, se pose ainsi la question : « Comment identifier et donner accès au patrimoine authentique du père Marie-Dominique Philippe, malgré tout ? »³

Il faut ajouter que beaucoup de frères et de sœurs minimisent ou nient carrément la réalité des agressions sexuelles commises par le fondateur et par de nombreux frères. « Il faut regarder le bien qui se fait », répète-t-on. Et l'on nous invite au pardon. Toutefois la réalité des déviations demeure, est minimisée, voire n'est pas traitée : ainsi, certains prêtres condamnés par la justice canonique, renvoyés de l'état clérical pour certains, demeurent membres de Saint-Jean, continuent de vivre au sein des couvents où ils portent encore l'habit religieux.

Ce qui est manifeste, c'est que le projet mis en place par le père Philippe se perpétue et que la vie des frères et sœurs de Saint-Jean reste inchangée depuis ses débuts.

Les congrégations des frères et sœurs de Saint-Jean continuent de porter le nom et l'habit religieux qu'ils ont reçu du père Philippe, leur « fondateur ». Ils vivent dans les couvents fondés par lui, selon un rythme et des mœurs communautaires qu'il leur a donné. Leur vie apostolique demeure calquée sur le modèle établi par lui. De même les décisions du

³ Document interne envoyé aux Frères de Saint-Jean en 2024 pour une réflexion sur la formation, et la constitution de commissions de travail pour la future formation des frères.

gouvernement de la Famille Saint-Jean prolongent celles du père Philippe qui continue de les influencer⁴.

Enfin, les départs de nombreux frères et sœurs entraînent la nomination de supérieur(e)s souvent inaptes à gouverner. Ainsi certaines négligences et maltraitances se poursuivent-elles aujourd'hui. Et de nombreux frères et sœurs vivent dans un état de délabrement psychique inquiétant⁵.

Des responsabilités dans l'Église

Puisque l'emprise du père Philippe est encore si prégnante au sein de la Famille Saint-Jean, comment espérer le changement souhaité ?

Les supérieurs de Saint-Jean semblent plutôt accaparés par l'intention de maintenir en vie ces congrégations, œuvre du père Philippe.

Monseigneur Benoît Rivière, évêque d'Autun et ordinaire des congrégations des Frères et des Sœurs Apostoliques, affirme qu'il accompagne et écoute les frères et les sœurs. Parmi eux certains le contestent, en particulier de nombreuses victimes. Il choisit même d'ignorer la gravité des abus et affirme publiquement ne pas avoir lu le rapport du Docteur Isabelle Chartier Siben⁶ qui révèle « un abîme de dysfonctionnements et de souffrances ». C'est pourtant de Monseigneur Rivière que les frères et sœurs sont encore dépendants pour les indults de sortie des instituts.

Plusieurs témoignages directs nous confirment aussi qu'il détruit actuellement des archives et documents compromettants.

⁴ Nous pouvons citer l'affiliation à l'Angelicum des Dominicains (2020) et la création des provinces (2022) qui étaient les deux grands projets inachevés du père Philippe au moment de son décès. En effet, l'affiliation à une université romaine permettait de continuer à enseigner au sein de la congrégation et de garder le même esprit de la formation voulu par lui. La création des provinces quant à elle, donnait plus rapidement accès à la reconnaissance d'un institut de droit romain, assurant ainsi à Saint-Jean une autonomie définitive, à l'égard des évêques et de Rome.

Pour la formation intellectuelle, même si les photos du fondateur ont disparu des couvents, reste le désir « malgré tout » « d'identifier et donner accès au patrimoine authentique du Père Marie-Dominique Philippe » (document cité *supra*).

⁵ « Nous sommes plongés dans un abîme de dysfonctionnements, de souffrances, de malheurs », conclut Docteur Isabelle Chartier Siben, dans son rapport du 30 juin 2023. Isabelle Chartier Siben, médecin psychiatre et victimologue, établit les chiffres suivants, à la suite d'un questionnaire envoyé aux Sœurs Apostoliques de Saint-Jean (126 questionnaires sont retournés, renseignés et analysés, sur 173 questionnaires envoyés aux seules sœurs professes, excluant les sœurs sorties définitivement) :

^{55%} des sœurs subissent aujourd'hui des dommages importants liés à des dysfonctionnements (abus) au sein de Saint-Jean. 10% des sœurs connaissent un mal-être existentiel très grave, avec risque suicidaire important.

^{36%} des sœurs affirment vivre un mal être existentiel grave.

^{68%} des sœurs connaissent un mal-être grave ou très grave dans la vie de prière.

^{62%} des sœurs confient avoir subi des gestes sexuels ; pour 26% d'entre elles, il s'agit d'une agression sexuelle ou d'un viol ! 50% des sœurs affirment avoir subi un abus d'autorité, une maltraitance, un abus de conscience.

⁶ Interview de Monseigneur Benoît Rivière accordé à France Info le 11 avril 2024 :

 $https://www.franceinfo.fr/societe/religion/abus-sexuels-dans-la-communaute-saint-jean-des-religieuses-denoncent-la-loi-du-silence_6478253.html$

https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-info-de-france-inter/l-info-de-france-inter-3127183

Cet encadrement défaillant explique en grande partie pourquoi la Famille Saint-Jean a connu tant de commissaires et autres visiteurs successifs envoyés par Rome pour la recadrer, jusqu'aujourd'hui avec les Sœurs Apostoliques⁷.

Cet accompagnement de l'Église a toutefois permis de régulariser certaines situations financières que les Sœurs tardaient à considérer. Certains d'entre nous ont aussi reçu des dédommagements financiers de la part des instances mises en place par l'Église en France. Nous sommes reconnaissants de ces avancées et souhaitons le mentionner.

Toutefois, plusieurs frères et sœurs retournés à la vie civile ou victimes d'abus n'ont pas reçu, ou se voient refuser une aide, une reconnaissance, un dédommagement de la part de Saint-Jean.

Nous interpelons enfin les instances de la Curie romaine qui, dans un irénisme aveugle, ne nomment pas les racines profondes des dérives qui perdurent. Au moment des comptes-rendus de leurs visites à Rome, les supérieurs de la Famille Saint-Jean se font immanquablement l'écho des Dicastères romains qui continuent d'affirmer que Saint-Jean est une œuvre voulue par Dieu. Ces non-dits et ces encouragements permettent à Saint-Jean de se maintenir en vie malgré les dégâts et les massacres humains⁸.

À titre d'exemple : le Dicastère pour les Instituts de Vie Consacrée a affirmé que les vœux que nous avions prononcés entre les mains du père Philippe étaient valides. Or, ces vœux ont été engagés sans formation profonde, sans véritable discernement, sous emprise, parfois sous la pression d'un chantage affectif et spirituel, d'autres fois sous la menace, entre les mains d'un homme déviant et criminel à qui nous n'aurions jamais fait confiance si nous avions connu ses crimes ! C'est pourquoi nous n'acceptons plus cette affirmation du Dicastère qui nie la réalité de nos expériences.

Pour conclure, nous avons le sentiment que c'est la peur de devoir traiter les situations individuelles et les difficultés matérielles qui empêchent l'Église de s'atteler à la tâche, y compris en affrontant la possibilité de fermer un institut si la situation le réclame.

Les communautés Stella Matutina et Verbum Spei

Une scission interne à Saint-Jean a provoqué la naissance de deux communautés « dissidentes », *Stella Matutina* (sœurs) et *Verbum Spei* (frères). Il est de notoriété publique que ces communautés poursuivent explicitement l'œuvre du père Philippe. Elles recrutent et endoctrinent des dizaines de jeunes et sont accueillies par des évêques aux quatre coins du

⁷ Monseigneur Joseph Madec puis Monseigneur François Blondel (Frères), Monseigneur Gaston Poulain puis Monseigneur Jean Bonfils (Sœurs Contemplatives, 2001 et 2009), Monseigneur Henri Brincard (pour les trois congrégations, 2011), père Benoît Grière (Sœurs Apostoliques, 2025).

⁸ Plusieurs sœurs, épuisées à l'extrême, nous ont confié attendre de l'Église qu'elle prenne enfin la décision de dissoudre la Famille Saint-Jean, reconnaissant qu'elles n'avaient plus la force de quitter par elles-mêmes, mais espérant une décision ecclésiale qui les libère.

monde⁹. Ces communautés forment une bombe à retardement. Elles causent déjà de nombreux scandales et se jouent des autorités civiles et ecclésiastiques.

À titre d'exemple, Benoît Peltereau-Villeneuve (ex-père Benoît-Emmanuel) renvoyé de l'état clérical en 2023¹⁰, porte encore publiquement l'habit religieux, et célèbre les sacrements au sein de *Verbum Spei* et de *Stella Matutina*, et auprès des familles des sœurs.

D'autre part, cette année le cardinal-archevêque de Luxembourg Jean-Claude Hollerich a renvoyé *Verbum Spei* de son diocèse, après que Jules Brière (ex-père Théophile) a eu deux enfants avec une de ses dirigées spirituelles, et à la suite d'une enquête canonique « constatant un attachement toujours actuel des responsables de la Fraternité Verbum Spei à la personne et aux enseignements du Père Marie-Dominique Philippe, malgré les jugements négatifs [...] du Saint-Siège ». Le communiqué réaffirme le « danger potentiel de la doctrine philosophique de « l'amour d'amitié » selon le Père Marie-Dominique Philippe et les conséquences néfastes que la mise en pratique de celle-ci peut avoir pour la vie religieuse de personnes consacrées. »¹¹

⁹ Ainsi, la communauté Stella Matutina est-elle accueillie par des évêques aux États-Unis, à Cuba, au Mexique, au Brésil, en Uruguay, en Espagne, en Italie, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Angleterre, en Pologne, en Irlande et en Ukraine, au Cameroun, au Burkina-Faso, aux Philippines et en Australie.

¹⁰ https://www.la-croix.com/Religion/pretre-Freres-Saint-Jean-renvoye-letat-clerical-2023-01-24-1201252131 https://www.letemps.ch/culture/exclusif-l-etat-de-geneve-annule-de-justesse-un-festival-de-musique-sacree-sur-fond-daccusation-d-abus-sexuels

¹¹ Communiqué du cardinal-archevêque de Luxembourg Jean-Claude Hollerich Fin de la coopération pastorale entre l'archidiocèse de Luxembourg et la Fraternité Verbum Spei, du 31 janvier 2025.

https://www.cathol.lu/www/news-display/fin-de-la-cooperation-pastorale-entre-larchidiocese-de-luxembourg-et-la-fraternite-verbum-spei

Requête

Très Saint-Père,

Nous, Collectif Réparez, alertons sur les manquements graves présentés dans cette lettre.

Ceux-ci sont déjà bien attestés par les nombreuses décisions romaines et condamnations canoniques, étayés par les rapports historiques, documentés par la presse de manière abondante et récurrente.

C'est pourquoi nous vous demandons, Très Saint-Père, de prendre plusieurs mesures d'urgence :

- Décharger Monseigneur Benoît Rivière de la responsabilité canonique à l'égard de la Famille Saint-Jean et exiger qu'il remette au Saint-Siège et à la justice toutes les archives concernant les Frères et Sœurs de Saint-Jean.
- Dédommager les victimes d'abus et rectifier les situations d'injustice : paiement des retraites, restitutions d'héritages, etc.
- Faire procéder à un audit de chaque frère et de chaque sœur, pour les aider à choisir totalement librement leur route. Leur assurer un accompagnement effectif dans cette démarche.
- Faire procéder à un audit de tous les frères et les sœurs, ainsi que des anciens membres de Saint-Jean, afin de comprendre et de rendre manifeste l'ampleur du mal ; afin de libérer de leurs vœux les frères et les sœurs qui le demanderaient ; afin de dissoudre la Famille Saint-Jean si la nécessité s'en manifestait.
- Dissoudre les communautés Stella Matutina et Verbum Spei et empêcher qu'elles se reconstituent.

Très Saint-Père, l'élection d'un religieux comme évêque de Rome nous inspire de l'espoir. Vous connaissez notre vie, vous n'ignorez pas les dérives que nous décrivons. C'est à la fois comme à un père et à un frère que nous vous écrivons en espérant que vous viendrez en aide à ceux qui en ont tant besoin.

Nous vous assurons de notre prière filiale et fraternelle, Les membres du collectif *Réparez*